



Paris, le 17 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID 19

Le SN-MCR (Syndicat National des Médecins Concernés par la Retraite) constate l'aggravation de la pandémie COVID 19, qui nécessite de façon urgente une mobilisation de toute la communauté médicale, notamment en ville.

Le SN-MCR incite ses adhérents retraités depuis moins de 5 ans et surtout ceux âgés de moins de 70 ans, qui en ont la capacité, à rejoindre la réserve sanitaire, en s'inscrivant auprès de :

<https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/nos-principes-fondateurs/reserve-sanitaire/etre-reserviste>

Il est aussi possible d'assister un médecin libéral (article R.4127-88 du code de la santé publique), par exemple votre éventuel successeur. Il convient alors de vérifier que votre assurance Responsabilité Civile Professionnelle est bien active, et de prendre contact avec votre Conseil départemental de l'Ordre des Médecins.

<https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/assistant.pdf>

Le SN-MCR appelle à une mobilisation de tous les médecins pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Contact presse : Dr Yves DECALF - Président 06 80 87 86 85

Syndicat National des Médecins Concernés par la Retraite

snmcr@club-internet.fr <http://www.retraitemedecin.org/>